

# le lyaud

*notre village*





## *Le mot du Maire*

*Malgré un début de chantier retardé par les conditions météorologiques défavorables, les travaux de la rue du Sanjhon se poursuivent suivant le planning prévu par les entreprises.*

*La réouverture officielle est maintenue pour la fin de septembre. Vous trouverez dans le prochain bulletin municipal (janvier 2006), le coût final de cette réalisation ainsi que le montage financier et les aides apportées par le département, l'état et les parlementaires.*

*Je voudrais remercier les riverains pour leur compréhension, leur patience et la bonne ambiance qui règne avec les entreprises.*

*La réhabilitation de la mairie avance également, le permis de construire est accepté, les plans sont consultables en mairie.*

*Nous avons également été amené à faire une révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols. En effet, nous envisageons la construction d'un hangar intercommunal en place de la porcherie actuelle, dans le cadre du SIVOM Armoy/Le Lyaud, et ce, afin d'abriter le matériel exposé aux intempéries, le local d'Armoy étant trop exigü.*

*Notre commune continue son développement en construisant son avenir pour s'adapter à notre population toujours plus nombreuse puisque le recensement de fin 2004 dénombre 1300 lyaudins.*

*Bienvenue aux nouveaux habitants, qu'ils trouvent auprès de nous le meilleur accueil, la quiétude, et qu'en cette période estivale, ils participent aux fêtes et animations proposées par nos associations dynamiques qui ne demandent qu'à les recevoir.*

*Bonnes vacances.*

*Votre Maire,  
Marie-Paule ROGUIER.*



# Compte-rendus du Conseil Municipal

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2005

En début de séance, le Maire présente ses vœux à l'ensemble du Conseil Municipal pour la nouvelle année, en exprimant une pensée pour les sinistrés d'Asie du Sud-Est.

### SOLIDARITÉ ASIE DU SUD-EST

La collecte organisée par les Scouts de Cluses se poursuit. Les denrées alimentaires peuvent être déposées dans le hall de la mairie : elles seront transmises aux scouts par les services municipaux.

### CONTOURNEMENT DE THONON : ENQUÊTE PUBLIQUE

Dans le cadre de l'enquête publique concernant le contournement de Thonon, la commune apporte son soutien au désenclavement multimodal du Chablais, donne un avis favorable concernant la liaison routière Carrefour des Chasseurs - Contournement de Thonon, et demande la prise en considération, par la commission d'enquête, du projet de future plate-forme de fret à Perrignier, afin qu'elle puisse proposer les nécessaires adaptations de la voie routière et rendre compatibles les deux projets (routier et ferroviaire).

### RÉGULARISATIONS FONCIÈRES

Le Conseil Municipal décide de régulariser, par acte notarié, l'échange intervenu avec M. Fillon Raymond, entre les parcelles cadastrées AB 809 et 812 ; Me Sevaz, notaire à Thonon, sera chargé de l'établissement de l'acte.

### COLLINES DU LÉMAN : MODIFICATION DES STATUTS

Après présentation par le Maire du projet de modification des statuts de la communauté de communes "Les Collines du Léman", le Conseil donne son avis favorable à la modification proposée.

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FÉVRIER 2005

*Excusés : Jean-Claude DÉTRAZ,  
Odile FAVRE-VICTOIRE, Nadine FILLON.*

### VOTE DES SUBVENTIONS 2005

Pour l'année 2005, le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivantes :

- Ass. des Prisonniers de Guerre	50 euros
- Batterie-Fanfare "L'Echo du Haut-Chablais"	1000 euros
- Ass. Parents Elèves Armoy/Le Lyaud	1000 euros
- A.S. Armoy/Le Lyaud	800 euros
- UFOVAL	100 euros
- Tennis Club	160 euros
- A.D.M.R.	400 euros
- Ass. "Goutte de Vie"	300 euros
- Foyer Culturel Armoy/Le Lyaud	610 euros
- Ass. "Parents d'enfants inadaptés Thonon/Chablais	200 euros
- Ass. Manifeste pour la Vie"	200 euros

- C.C.A.S.	4600 euros
- Mutame	32 euros
- Solidarité Asie	1000 euros

### PARTICIPATION AU BUDGET DU SIDISST

Le Conseil Municipal décide de laisser au SIDISST le soin d'assurer la mise en recouvrement de la participation communale par le produit des impôts (fiscalité locale directe). Pour 2005, le montant de cette participation s'élève à la somme de 19 680,00 euros.

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2005

*Excusé : M. Jean-Claude DÉTRAZ*

### COMPTES ADMINISTRATIFS 2004

BUDGET PRINCIPAL	
Dépenses de fonctionnement	366 814,00 euros
Recettes de fonctionnement	731 681,79 euros
Dépenses d'investissement	107 473,90 euros
Recettes d'investissement	168 914,45 euros

### BUDGET DE L'EAU

Dépenses d'exploitation	49 488,64 euros
Recettes d'exploitation	161 839,97 euros
Dépenses d'investissement	61 510,36 euros
Recettes d'investissement	207 212,25 euros

### BUDGET "LES ARCADES"

Dépenses de fonctionnement	2 210,73 euros
Recettes de fonctionnement	17 763,61 euros
Dépenses d'investissement	8 019,01 euros
Recettes d'investissement	7 866,18 euros

### BUDGETS PRIMITIFS 2005

Le budget principal s'équilibre à la somme de 869 867,79 euros en section de fonctionnement et à la somme de 746 987,00 euros en section d'investissement.

Le budget de l'eau s'équilibre à la somme de 193 451,33 euros en section d'exploitation et à la somme de 236 051,33 euros en section d'investissement.

Le budget "Les Arcades" s'équilibre à la somme de 18 900,05 euros en section de fonctionnement et à la somme de 4 152,83 euros en section d'investissement.

### RÉHABILITATION DE LA MAIRIE

#### DEMANDE DE SUBVENTION

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal souhaite qu'un dossier de demande de subvention soit transmis à M. Marc Francina, député, au titre de la réserve parlementaire.

### PERSONNEL - MODIFICATION DE POSTE

Le Conseil Municipal valide l'avis de la Commission Départementale Administrative Paritaire et remplace le poste de Rédacteur Territorial par le poste de Rédacteur Principal.

### POSE DES COMPTEURS D'EAU

Le Conseil Municipal décide qu'à partir du 1<sup>er</sup> avril 2005, les compteurs d'eau seront posés en même temps que la réalisation du branchement d'eau, en début de chantier.

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2005

*Excusé : M. Jean-Claude DÉTRAZ*

### PROJET DE HANGAR INTERCOMMUNAL

Le site actuellement utilisé pour le service technique du SIVOM Armoy/Le Lyaud étant inadapté, il devient indispensable de réaliser un hangar intercommunal. Plusieurs solutions ont déjà été envisagées par les membres du SIVOM, sans qu'aucune n'ait été retenue. Sachant que la porcherie située au lieu-dit "Le Voua Béni" sera bientôt abandonnée, le terrain communal pourrait être utilisé pour cette réalisation, sous réserve d'une révision simplifiée du POS. Le Conseil Municipal donne son accord pour le choix de ce site.

### PRESTATION EAU POUR L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Suite à un accord passé entre les prestataires d'eau (communes ou syndicats) du Chablais et le Syndicat Mixte d'Accueil des Gens du Voyage (SYMAGEV), le Conseil décide que le Syndicat reversera à la commune un euro forfaitaire par caravane et par nuitée, en cas de stationnement autorisé sur le territoire communal : cette décision s'appliquera tant que les aires d'accueil ne seront pas effectives.

Néanmoins, ce reversement ne s'appliquera pas lors de stationnements illicites, lorsque le stationnement n'aura pas été autorisé par le SYMAGEV, ou lorsque les gens du voyage s'acquitteront directement du montant de leurs nuitées auprès de la commune.

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MAI 2005

*Excusé : M. Jean-Claude DÉTRAZ*

### RÉVISION SIMPLIFIÉE DU P.L.U.

Madame le Maire rappelle la nécessité de réaliser un hangar intercommunal, dans le cadre du SIVOM Armoy/Le Lyaud. Lors de la séance du 2 mai 2005, le Conseil a donné son accord pour la construction du hangar sur le terrain situé au lieu-dit "Le Voua Béni", en remplacement de la porcherie qui ne sera bientôt plus utilisée.

La parcelle concernée étant située dans une zone NC du P.L.U., révision simplifiée s'impose. Madame le Maire informe le Conseil qu'elle a décidé de procéder à une révision simplifiée du P.L.U.

Le Conseil définit les modalités de concertation avec la population : affichage, tenue d'un registre et d'un dossier en mairie à la disposition du public.

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2005

*Excusé : M. Jean-Claude DÉTRAZ*

### SMDEA - CONVENTION DE FINANCEMENT


Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la convention à intervenir avec le Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement concernant l'acquisition des périmètres de protection des captages. Le Conseil autorise le Maire à signer cette convention.

### RAPPORT SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Madame le Maire présente au Conseil le rapport annuel sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, établi par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Haute-Savoie. Ce rapport peut être consulté en mairie.

### AFFAIRE BARNÉOUD

Madame le Maire informe le Conseil que M. et Mme André Barnéoud ont présenté une requête auprès du Tribunal Administratif de Grenoble concernant le classement d'une parcelle en zone ND. Le Conseil Municipal autorise le maire à ester en justice pour défendre cette affaire.



**EMC**  
ENTREPRISE MODERNE DE CONSTRUCTION

ZI Vongy - 74200 THONON  
Tél. 04 50 26 68 88 - Fax 04 50 26 42 59



**FAVRAT**  
construction bois

Z.A. des Marquisats  
74550 ORCIER  
Tél. 04 50 73 91 23



# Compte-rendus du SIVOM Armoy-Le Lyaud

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 23 MARS 2005

Étaient présents : Daniel Chaussée, Marie-Paule Roguier, Thérèse Cettour-Baron, Joseph Déage, Raynald G'Stalter, Albert Jannot, Jean-Yves Meynet, Gérard Mouche.

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2004 - ADOPTION  
Après avoir élu Madame Marie-Paule ROGUIER, présidence de séance, le Comité Syndical délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2004, dressé par le Président Daniel Chaussée, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ; lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Compte Administratif	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		70 936,11		239 037,16		309 973,27
Opérations de l'exercice	401 568,42	364 223,87	109 171,78	71 840,00	510 740,20	436 063,87
TOTAUX	401 568,42	435 159,95	109 171,78	310 877,16	510 740,20	746 037,14
Résultats de Clôture		33 591,56		201 705,38		235 296,94

- constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;  
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;  
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### OBJET : COMPTE DE GESTION 2004 - ADOPTION

Le Comité Syndical,  
- après en avoir délibéré ;  
- après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2004 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;  
- après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2004 ;  
- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2003, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui

a été prescrit de passer dans ses écritures ;  
- considérant que M. Joseph Alexis Breuil, receveur municipal, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2004 au 31 décembre 2004, a bien géré les finances du Syndicat Intercommunal ;  
- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2004 au 31 décembre 2004, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;  
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2004 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;  
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;  
- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2004, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### OBJET : AFFECTATION DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2004

Le Comité Syndical, après avoir entendu et approuvé ce jour, le 23 mars 2005, le compte administratif du SIVOM pour l'exercice 2004 ;  
Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2004 ;

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 33 591,56 euros et un excédent d'investissement de 201 705,38 euros ;  
Le Comité Syndical,  
- décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2004 soit 33 591,53 euros en section de fonctionnement à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté) ;  
- décide d'affecter le résultat d'investissement de l'exercice 2004 soit 201 705,38 euros en section d'investissement à l'article 001 (résultat d'investissement reporté).

## UN NOUVEL EMPLOYÉ AU SIVOM

Gary CHEVALET 21 ans,



### OBJET : BUDGET PRIMITIF 2005 - ADOPTION

M. le Président soumet au Comité Syndical le Budget primitif de l'exercice 2005. Les membres du Conseil Syndical sont invités à l'examiner et à vérifier exactement les crédits proposés.  
Le Comité Syndical,  
Vu le code des Communes, et notamment son livre 11 ;

Vu la loi N°82/213 du 2 mars 1982 modifiée, fixant l'échéancier d'adoption des budgets communaux et de leurs établissements publics ;  
Adopte le Budget Primitif du Syndicat Intercommunal, pour l'exercice 2005, comme suit :

Section de fonctionnement	
en recettes	426 295,00 euros
en dépenses	426 295,00 euros
Section d'investissement	
en recettes	276 600,00 euros
en dépenses	276 600,00 euros

### OBJET : CRÉATIONS D'EMPLOIS SAISONNIERS

M. le Président énumère les diverses tâches à effectuer durant la période estivale concernant la préparation et le suivi des espaces verts ainsi que le fleurissement des deux communes adhérentes au Syndicat Intercommunal. Après toutes les plantations, il est nécessaire d'en assurer l'entretien et l'arrosage. La tonte des espaces verts et des terrains de sport demandent un suivi régulier en cette période de l'année. Des travaux d'entretien de bâtiment et de peinture sont également envisagés durant cette période. De plus, les agents titulaires bénéficient de leurs congés annuels durant les mois de juillet, août et septembre. La charge de travail est plus importante à cette époque et l'effectif se trouve restreint. Il conviendrait donc d'engager du personnel saisonnier, pour une période déterminée allant du 15 juin au 31 août 2005.

Le Comité Syndical,  
après avoir entendu l'exposé de M. le Président et après en avoir délibéré,  
- décide de la création d'emplois saisonniers, à temps complet, pour une période déterminée allant du 15 juin au 31 août 2005 ;  
- charge M. le Président et ses services à procéder au recrutement ;  
- autorise M. le Président à signer le ou les contrat(s) de travail ainsi que les pièces pouvant s'y rapporter.

### OBJET : TARIF D'INTERVENTION SUR RÉSEAUX D'EAU

M. le Président rappelle aux membres du Comité Syndical que lors de la réunion du 25 février 2004, les tarifs horaires des interventions sur les réseaux d'eau ont été fixés comme suit :

- 24,50 euros le tarif horaire d'intervention des Agents Syndicaux sur les réseaux d'eau communaux ;  
- 29,60 euros le tarif horaire d'utilisation des engins syndicaux, pour les travaux d'intervention sur les réseaux d'eau.  
Il convient donc de les réactualiser pour l'année 2005.

Le Comité Syndical,  
après avoir entendu l'exposé de M. le Président et après en avoir délibéré,  
vu la convention passée entre le Syndicat Intercommunal, et les Communes Membres, et notamment son article 2,  
- décide de fixer le tarif horaire d'intervention des Agents Syndicaux, sur les réseaux d'eau communaux à vingt-cinq euros trente cents (25,30) par heure de travail ;  
- décide de fixer le tarif horaire d'utilisation des engins syndicaux, pour les travaux d'intervention sur les réseaux d'eau, à trente euros cinquante cents (30,50) par heure, en nombre égal aux heures d'intervention des Agents Syndicaux.

### OBJET : TARIF HORAIRE D'UTILISATION DU TRACTO-PELLE PAR LES COMMUNES ADHÉRENTES AU SYNDICAT

M. le Président rappelle aux membres du Comité Syndical que le coût moyen de l'heure normale est déterminé au 31 décembre de chaque exercice et un prix horaire d'utilisation du tracto-pelle sera également fixé par le Comité. Pour la participation de l'exercice 2004, le prix horaire de l'heure normale était et 14,16 euros et le prix horaire d'utilisation du tracto-pelle de 40,00 euros.  
Pour l'exercice 2004, le coût de l'heure normale au 31 décembre 2004 s'élève à 14,60 euros.  
Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé de M. le Président, et après en avoir délibéré,  
- fixe le coût de l'heure normale à quatorze euros soixante cents (14,60) pour l'exercice 2005 ;  
- fixe le prix horaire d'utilisation du tracto-pelle à quarante euros quatre-vingt cents (40,80) pour l'exercice 2005.

### OBJET : CONTRIBUTION À LA CAISSE MUTUELLE DE PRÉVOYANCE DU PERSONNEL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

M. le Président expose au Comité Syndical la demande de la Caisse Mutuelle de Prévoyance du Personnel des Collectivités Territoriales pour le renouvellement de la contribution annuelle s'élevant à 31,50 euros par agent. Cette aide concourt plus particulièrement aux prestations à caractère social servies aux adhérents notamment à ceux employés dans la collectivité : allocations mariage, naissances, décès, bons de vacances pour les enfants, les enfants handicapés et les retraités, participation à la rémunération de l'aide familiale dans le cas de maladie ou de maternité, secours exceptionnels dans les cas graves liés à la maladie... Pour cette année, cette subvention s'élève à 157,50 euros.  
Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé de M. le Président et après en avoir délibéré,  
- décide d'allouer une contribution d'un montant de 157,50 euros à la Caisse Mutuelle de Prévoyance du Personnel des Collectivités Territoriales, afin de participer aux prestations à caractère social.

### OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

M. le Président expose que lors du dernier conseil d'école, l'Association des Parents d'Élèves d'Armoy/Le Lyaud a formulé ses difficultés pour la prise en charge des différentes activités scolaires. Le nombre croissant d'enfants scolarisés au groupe scolaire oblige la formation de deux groupes pour l'activité piscine. De plus, pour la sécurité des enfants, les maîtres-nageurs sont habilités à recevoir un certain nombre d'enfants en même temps. Tout ceci entraîne des frais supplémentaires au niveau du transport (deux cars seront nécessaires au lieu d'un prévu les autres années).  
Vu la demande formulée par l'Association des Parents d'Élèves d'Armoy/Le Lyaud et suite à la proposition de M. le Président d'allouer une somme exceptionnelle de 2000 euros,  
Le Comité Syndical,  
- décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 2000 euros à l'Association des Parents d'Élèves Armoy/Le Lyaud ;  
- autorise M. le Président à signer le mandat correspondant à cette dépense et toutes les pièces pouvant s'y rapporter.



### TOUT SAVOIR SUR LES TRAVAUX A LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE



Communauté de Communes

Les travaux de réaménagement de la déchetterie intercommunale à Allinges ont démarré début juin. La déchetterie reposant sur une ancienne décharge, la première étape - qui durera jusqu'en septembre -

consiste à tasser la zone où se situeront les quais. Près de 1000 m<sup>3</sup> de matériaux ont ainsi été mise en place sur deux mètres de hauteur. Tout l'été, les seules interventions sur le chantier viseront à vérifier la stabilité du sol et réaliser des contrôles. Durant cette étape, la déchetterie restera ouverte mais sur un espace réduit.

Ensuite, à partir de septembre, les travaux de réaménagement pourront réellement débuter, entraînant une fermeture complète de la déchetterie jusqu'à fin décembre. Les travaux consisteront notamment à agrandir le quai depuis lequel vous déchargerez vos déchets situé en partie centrale. Cela facilitera la circulation et le stationnement des véhicules. Les voies de circulation et d'accès des camions seront créées en périphérie du site, et une entrée et une sortie distinctes pour les voitures se-

ront aménagées. Par ailleurs, une clôture sera installée pour délimiter le site et empêcher l'accès aux horaires de fermeture. La déchetterie fera enfin l'objet de quelques aménagements paysagers, avant de rouvrir ses portes début 2006.



### OÙ DÉPOSER VOS DÉCHETS PENDANT LA FERMETURE, DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2005 ?

Pour pallier la fermeture temporaire de la déchetterie, des plates-formes de tri seront mises à votre disposition sur les sept communes des Collines du Léman :

- A Armoy, Cervens, Draillant, Perrignier et une fois par mois à tour de rôle le samedi (dans le cadre des plates-formes de tri itinérantes existantes). Vous pourrez y déposer les encombrants, le papier et les cartons, la ferraille, les huiles de vidange et végétales.

- Une plate-forme de tri itinérante sera également mise en place **chaque semaine** : le lundi à Allinges, le **mercredi au Lyaud** et le samedi à Orcier. Vous pourrez y

déposer les encombrants, le papier et les cartons, la ferraille et les déchets verts.

Vous pourrez accéder indifféremment à toutes ces plates-formes de tri. Toutefois, celles-ci ne permettront pas la collecte des déchets toxiques (peinture, solvants, acides, bases...), du bois et des gravats.

Par ailleurs, la communauté de communes des Collines du Léman recommande de limiter les dépôts de déchets au strict nécessaire et de faire du compostage individuel pour limiter le dépôt de déchets verts.

### ALLINGES, ORCIER ET LE LYAUD

Des nouvelles plates-formes de tri seront exceptionnellement mises en place, un jour par semaine, à proximité d'un point recyclage existant. Vous pourrez y déposer, en plus du verre, du papier et des emballages, les déchets suivants : encombrants, papier et carton, ferraille et déchets verts.

• Tous les lundis à Allinges au point recyclage du stade de la Chavanne ;

• Tous les **mercredis au Lyaud** au point recyclage de la route d'Armoy (à proximité du Carlina) ;

• Tous les samedis à Orcier au point recyclage du stade (côté scierie).

Toutes ces plates-formes seront accessibles aux horaires suivants : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

### CONSIGNES DE TRI

Afin qu'il n'y ait pas de débordement, voici quelques consignes complémentaires :

• dans la mesure du possible, **limitez vos dépôts de déchets au strict nécessaire** ;

• faites du **compostage individuel** pour limiter le dépôt de déchets verts ;

• conservez à votre domicile les **déchets toxiques, le bois et les gravats** pendant la période de fermeture. Ces déchets **ne seront pas collectés** dans le cadre des plates-formes de tri.

La communauté de communes vous tiendra informés de la date de réouverture de la déchetterie intercommunale. Surveillez votre boîte à lettres dès la fin de l'année.

### LES CHEMINS DE TRAVERSE - ÉDITION 2005

En septembre, la Maison des Arts Thonon-Evian retrouvera la route des Collines du Léman : elle proposera deux spectacles exceptionnels dans le cadre d'une nouvelle édition des Chemins de Traverse. Les 21 et 22 septembre Bourvil sera à l'honneur avec "Le petit bal perdu" qui sera présenté à Orcier. Ce spectacle inattendu, joué dans une ambiance cabaret, vous emmènera dans l'univers poétique de Bourvil, avec un répertoire tout à la fois drôle et tendre. Il avait déjà séduit les spectateurs chablaisiens en 2003.

Le 29 septembre ce sera au tour de Draillant d'accueillir le spectacle musical de Jean-Pierre Caporossi "Charlot !". Cet hommage à Charlie Chaplin a été créé et est interprété à partir de deux courts métrages muets : Charlot rentre tard et Charlot Boxeur. Sur des musiques originales et actuelles jouées sur des images muettes des années 1914-1917, Jean-Pierre Caporossi touchera votre imagination et votre sensibilité !

Informations pratiques :

- Spectacles à voir dès 7 ans.

- Tarifs : 10 euros / moins de 18 ans : 6 euros.

- Renseignements : Maison des arts du 04 50 71 39 47 / Communauté des communes de Collines du Léman au 04 50 72 01 04.



### UN NOUVEAU SERVICE : LE PORTAGE DE REPAS

A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2005, les habitants de plus de 65 ans et les personnes handicapées pourront bénéficier d'un nouveau service : le portage de repas. Proposé par la Communauté de Communes des Collines du Léman, ce service permettra de recevoir directement à son domicile un repas complet pour le déjeuner, et un potage pour le soir - les plats étant à réchauffer.

La livraison sera en effet assurée un jour sur deux le matin, à des jours distincts selon les communes, et cela toute l'année sans interruption.

Le prix du repas a été fixé à 6,80 euros. Si vous souhaitez bénéficier de ce service, merci de vous faire connaître, dès à présent, auprès de la communauté de communes au 04 50 72 01 04.

### Avis à tous nos aînés

Le Plan National Canicule, publié en mai 2004, prévoit des actions spéciales pour venir en aide aux personnes vulnérables isolées en cas de canicule et du déclenchement du niveau 3 d'alerte.

Dans ce contexte, le maire est tenu d'ouvrir un registre nominatif et confidentiel destiné à recenser les personnes âgées ou handicapées de la commune, vivant à domicile. Ce registre, devoir de solidarité envers les plus fragiles, ne peut être communiqué qu'au Préfet, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, et à personne d'autre.

Cette inscription est bien entendu facultative, révocable, et chacun dispose d'un droit d'accès et de rectification des renseignements qui le concerne.

Si vous souhaitez vous faire inscrire, il suffit de le faire

savoir en mairie, soit en vous y rendant, soit en demandant à un tiers de le faire pour vous. A cette occasion, les renseignements suivants seront recueillis :

- vos nom et prénoms,

- votre date de naissance,

- votre adresse, votre numéro de téléphone,

- le cas échéant, les coordonnées du service intervenant à domicile (ex. ADMR),

- les coordonnées d'une personne à prévenir en cas d'urgence.

Un accusé de réception d'inscription vous sera remis à la suite de cette démarche.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie (04 50 70 90 51) ou Madame le Maire au 04 50 73 94 89.



## Référendum du 29 mai 2005

Nombre d'inscrits 925  
 Nombre de votants 719  
 Nombre de suffrages exprimés 699

### RÉSULTATS

OUI 332  
 NON 367

### TAUX DE PARTICIPATION

Le Lyaud 77,78 %  
 Canton Thonon-Est 67,98 %  
 Haute-Savoie 69,30 %



## Mémoire de notre temps

### Le regard d'une jeune lyaudine soixante années plus tard sur la déportation.

Dans une société qui trop souvent préfère oublier, cette année fut l'occasion d'une belle leçon d'humanité... Politiques, artistes, volontaires et déportés ont ensemble célébré le 60<sup>e</sup> anniversaire d'une libération tant espérée... 60 ans que l'horreur des camps aux yeux du monde a été jetée : inhumanité, crimes, souffrances, morts, déshumanisation... Tant de blessures qui jamais ne cicatrissent... Et pourtant, hommes de cette sombre période, les déportés ont décidé de témoigner, de raconter et d'écrire pour qu'aucune des atrocités passées ne soient occultées. De là, le devoir de mémoire est né ; dans les villes, dans les écoles et sur les plateaux télé, leur histoire, mais surtout celle de leurs camarades tués, ils ont décidé de conter. Dans leurs yeux peut encore se lire la peur, mais l'amour emplit leur cœur car ces grands hommes veulent aujourd'hui croire que leurs témoignages ne sont pas vains, qu'ils aideront à construire le monde de demain sans que l'Humanité ne réitère les erreurs passées. Alors nous, oreilles souvent distraites, devons les écouter et leur rendre hommage. Nous n'avons pas le droit de décevoir leurs profonds espoirs car c'est pour nous qu'ils font tout cela, et malheureusement, déportés et résistants ne seront bientôt plus là...

Il est donc de notre devoir de reprendre le flambeau qu'ils nous ont laissés et de faire vivre leur mémoire pour que leur volonté avec eux ne soit pas enterrée...

Primo Lévi a écrit :

"Il faut nous méfier de ceux qui cherchent à nous convaincre par d'autres voix que celle de la raison. Dans la haine nazie, il n'y a rien de rationnel. Nous ne pouvons pas la comprendre, mais nous devons comprendre d'où elle est issue et nous tenir sur nos gardes. Si la comprendre est impossible, la connaître est nécessaire parce que ce qui est arrivé peut recommencer."

**Mais rien de tout ce qui s'est passé ne doit recommencer !**

*A nous d'en décider...*



Commemoration au monument aux morts, au Lyaud.



Elodie PRÉVELLE, félicitée par Monsieur le Préfet de Haute-Savoie Rémi CARON, lors de la remise de son 1<sup>er</sup> prix du concours national de la Résistance et de la Déportation au niveau lycée, le 8 mai 2005 à Annecy.

## Promenade des anciens du 25 juin 2005

### Quelle aventure !

Nous avons déjà eu des sorties touristiques, historiques, nautiques, folkloriques et gastronomiques mais pas encore de sortie acrobatique !

Nous étions partis par une petite pluie bienfaisante (pour la Savoie) et nous devions aller à Saint-Georges-les-Hurtières. La route était un peu étroite mais cela passait. Visite d'un musée paysan : nos anciens et nos anciennes se sont amusés à expliquer à la jeune dame à quoi servaient les outils et machines présentés et ont rectifié quelques erreurs. Dehors, les dames reconnaissaient les plantes odorantes, médicamenteuses et culinaires.

Pour se reposer, excellent repas à l'hôtel.

Après le repas, montée à la mine ; et là ce fut sportif ! Les anciens qui se rappelaient avoir vu le film sur la Croisière Jaune Citroën ont du raviver leurs souvenirs.

Les virages du Pichet et de la Thouvrière ont mis en valeur l'habileté de notre chauffeur Philippe, se reprenant à deux ou trois fois dans un grand bruit de freins et d'embrayage !

Très bien reçus à la minière, avec des exposés en salles réfrigérées puis visite de la mine elle-même avec charlottes et casques de chantier (mignons, mignons).

Descente en danseuse par le car, qui avait besoin de s'y reprendre à deux ou trois fois pour chaque virage.

Retour tranquille, bercés et entraînés par les airs d'accordéon joués par Robert.

Retour au Lyaud sains et saufs vers 20 h 30.



Armande la fileuse

Les mineurs



Mais qu'est-ce que c'est ?

## A.S. Le Lyaud / Armoy

### Domage !!!

- **Domage** pour nos footballeurs d'avoir manqué la remontée en première division au finish, après avoir eu leur destin en main, mais le dernier match a été fatal...

- **Domage** d'avoir été pénalisé ce jour-là, nous empêchant d'être parmi les deux meilleurs troisièmes et espéré pourvoir monter d'office...

- **Domage** que le club d'Orcier ait abandonné le championnat après la trêve une fois les matchs aller homologués nous pénalisant de deux points... et de la montée.

- **Domage** enfin, que certains joueurs n'aient pas cru devoir serrer les coudes en cours de championnat ; pas moins de dix jeunes, pour des raisons diverses, ont lâché en cours de saison. Alors !

Alors, on comprend l'amertume du Président, du Comité et le désarroi de certains après le départ de l'entraîneur Vincent Boucly lors de l'Assemblée Générale qui ne put se conclure dans la nuit sur le champ Dunant et qui se prolongea quelques jours plus tard au siège où joueurs et dirigeants furent mis en face de leur responsabilité sur le devenir du club, sur la cohésion indispensable qu'il devait y avoir entre les seniors et les jeunes avec l'incorporation massive des 18 ans et le surclassement éventuel des 15 en 18 ans, ce qui fut adopté par l'ensemble des participants en souhaitant le retour de Jean-Pierre Frossard comme entraî-

neur qui vient d'être confirmé pour la saison 2005-2006. Tout club a des soucis, mais finalement la saison est satisfaisante pour la une avec une troisième place en deuxième division, quart finaliste de la Coupe de Haute-Savoie, deuxième division.

La réserve étant elle, sujette aux "caprices" de certains de ne plus évoluer en équipe fanion et finissant néanmoins en milieu de tableau de quatrième division alors qu'elle avait largement les moyens de monter d'une catégorie. Maintenant, pause d'été avec animations festives où nous vous attendons très nombreux, le dernier week-end de juillet avec le loto et la Fête de l'Été.



L'équipe fanion.



## Entente A.L.O.

### BRILLANTE REPRÉSENTATION DE L'A.L.O.

Les 2 et 3 juillet.

A l'occasion des rencontres Danone Eaux France organisées par les Eaux d'Evian et le Conseil Général de Haute-Savoie placées sous le slogan "Avec le foot soyons citoyens" l'équipe des poussins de l'entente Armoy-Le Lyaud-Orcier a brillamment remportée le tournoi dans sa catégorie battant en finale, au stade Moynat de Thonon l'OTC par 1 but à 0 dans un groupe de 20 clubs.

Foot au programme mais également les enfants devaient visiter cinq stands, traitant les thèmes de la prévention routière, l'environnement, la protection civile, une association caritative avec questionnaires permettant de départager les équipes au classement final du tournoi.

Magnifique performance de l'équipe de Gérard BILLONG acclamée comme il se doit à la remise des récompenses à la Cité de l'Eau à Amphion par un public nombreux et chaleureux et des nombreuses personnalités présentes. L'équipe benjamine encadrée par Didier DÉTRAZ participait également à cette grande fête de football réunissant 600 enfants et se classait honorablement 14<sup>e</sup> sur 40.

Tous les joueurs se voyaient offrir par Danone deux maillots de foot, un short, un jeu de chaussettes, une médaille et avaient pu participer le 2 juillet au match ami-

cal Lille-Aarau avec le plaisir de voir évoluer pour son premier match comme professionnel au LOSC Yohan LACROIX, gardien de but et enfant du Lyaud.

Deux belles journées et de beaux souvenirs à garder en mémoire pour ces jeunes footballeurs.



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Après une Assemblée Générale animée, une réunion extraordinaire avec les joueurs au siège, le comité s'est réuni le 5 juillet 2005 pour faire le point et élire le comité directeur.

Il regrette le départ de Daniel Favre-Victoire, le remerciant pour son implication dans la vie du club depuis 10 ans, son travail en profondeur auprès des jeunes dans le cadre de l'ALO. Membre du comité directeur du District il souhaite prendre du recul donnant néanmoins le coup de main pour les manifestations.

### COMITÉ DIRECTEUR

Président : Claude ROGUIER

Vice-présidents : Felice LASORSA - Philippe MARCLAY

Trésorier : Jean-Yves MEYNET

Secrétaire : Sébastien FAVRE-VICTOIRE

Responsable des jeunes : Stéphane BARRIL

Parents, amis, vous qui aimez le foot et souhaitez entraîner, encadrer une équipe de jeunes, venez nous rejoindre nous avons toujours besoin de vous.

Contact : Claude ROGUIER au 04 50 73 94 89

### YOHAN LACROIX

A 20 ans, Yohan Lacroix vient de signer son premier contrat de joueur professionnel de football à Lille, club de 1<sup>ère</sup> division qualifié pour la Ligue des Champions. Débutant au Lyaud, benjamin à Allinges, il rejoignit pendant trois ans le centre de formation d'Auxerre et depuis deux saisons opère sous les couleurs de Lille comme gardien de but où la concurrence est vive mais Yohan possède pour lui la jeunesse et une grande marge de progression.

Bonne chance Yohan !

Lille / Minsk (Russie) en coupe d'Europe intertoto saison 2004 / 2005



## Foyer Rural Armoy-Le Lyaud

Comme chaque année, la foule n'était pas au rendez-vous de l'Assemblée Générale du foyer rural. Malgré tout, le bilan est plus que positif : des activités qui fonctionnent et seront reconduites l'an prochain sauf la broderie, faute d'intervenante, un bilan financier équilibré, des adhérents et des intervenants heureux...

Seul point délicat, le renouvellement du comité et surtout l'élection du président et du trésorier, Joëlle CORSANO et Frédérique CHEVALLAY ayant décidé de jeter l'éponge.

A noter d'ores et déjà les nouvelles activités qui seront proposées à la rentrée de septembre 2005 :

- Deux séances de collage de serviettes avec Michèle VALSESIA.
- Des ateliers perles ponctuels.
- La poterie.
- Des randonnées pédestres avec Ysabel VERDIER, ponctuellement.

• Des réunions d'échange de "savoirs" sur tout les thèmes, sans animatrice définie. Seulement l'envie de se retrouver pour parler cuisine, généalogie, tricot, jeux...

Et faire partager son savoir-faire et ses compétences.

• Deux heures de gymnastique en matinée le vendredi (gym douce et stretching).

Toutes les propositions seront de toute façon les bienvenues !

Les séances d'inscription auront lieu à la salle de réunion sous la mairie d'Armoy :

- 3 septembre de 14 h à 17 h
- 7 septembre de 17 h à 20 h
- 10 septembre de 9 h 30 à 11 h 30.

Pensez à vous inscrire tout de suite pour éviter qu'une activité soit supprimée faute de participants.

Bonnes vacances à tous.



Qui voudra remplacer Joëlle ?

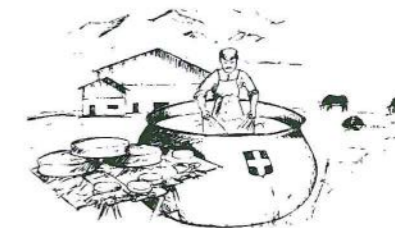


Quand les choristes se mettent au théâtre...



**BEL & MORAND**  
T.P.  
403 E, route de la Gare  
Z.I. MÉSINGES  
74200 ALLINGES  
Tél. 04 50 17 08 00 • Fax 04 50 17 08 01

### SARL LA FERME DE TROSSY



Producteurs de Reblochons et Abondances fermiers

SARL LA FERME DE TROSSY

90, route de Trossy - 74200 Le Lyaud Tél. et Fax 04 50 70 57 19

**F. GALLAY T.V.**  
RÉPARATION T.V. - POSE D'ANTENNES  
04 50 70 56 99  
Lotissement Les Riérets  
Le Lyaud  
74200 THONON



Philippe SAMOYEAU

### SARL ISO MENUISERIE

165, rue de la Fruitière • 74200 LE LYAUD

Tél. 04 50 17 00 73 • Fax 04 50 17 00 77

E-mail : isomenuiserie@wanadoo.fr



# Le Lyaud en images

LA VOGUE

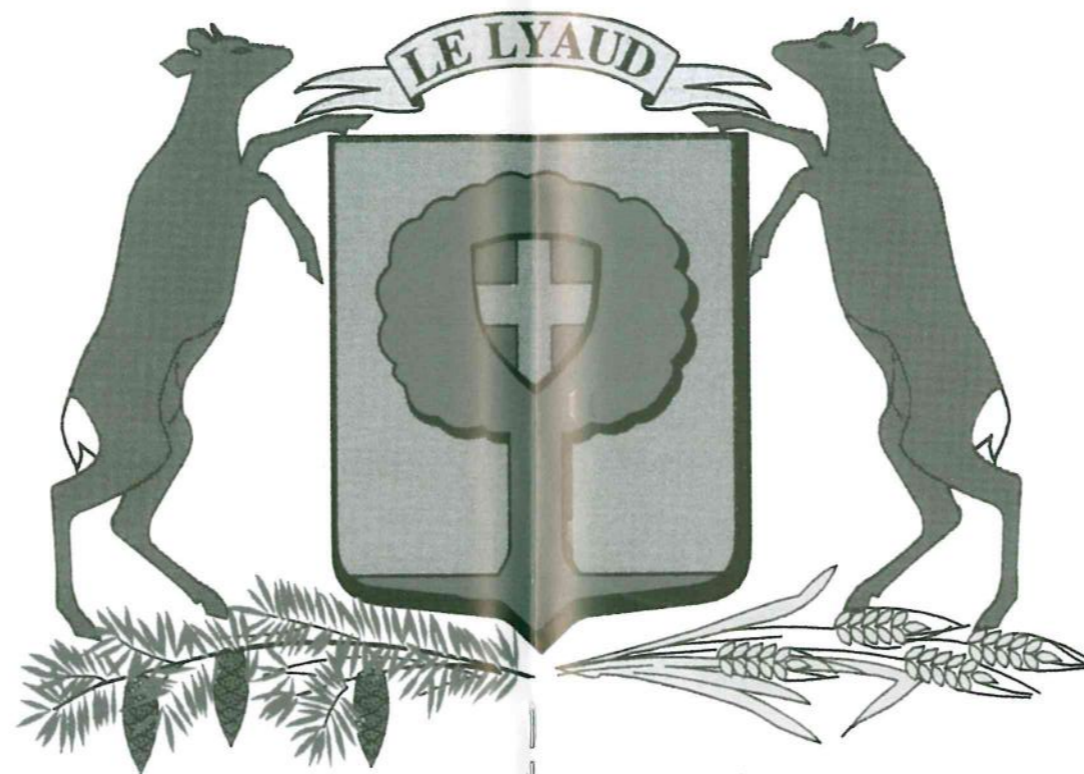


# Le Lyaud en images

FÊTE DES MÈRES



GRAND PRIX DES HERMONES



VŒUX



SOUS L'ÉGLISE

REPAS DE QUARTIER



TROSSY



TOURNOI DE PENTECÔTE  
LES FINALISTES





## La Batterie Fanfare

Lors de la Fête de la Musique du 18 juin dernier la batterie fanfare "L'Écho du Haut-Chablais", a défilé dans les rues du village accompagnée des 18 élèves de la classe de musique, qui ont joués pour la toute première fois quelques notes de musique devant leurs professeurs, Dominique BONDAZ et Julien FAVRAT, leurs parents et amis.

Devant le succès de cette classe de musique, la BF de Le Lyaud s'est associée avec Anthy-sur-Léman et Margencel afin de créer une école de musique commune, et bénéficier ainsi d'une plus grosse structure, de professeurs et pratiquer l'éveil musical dès 5 ans.

Les cours seront toujours dispensés à Le Lyaud et les inscriptions pour septembre, peuvent se faire dès maintenant auprès de Philippe BOEGEAT, tél. 04 50 70 89 80.

L'Écho du Haut-Chablais accueillera en octobre prochain l'Assemblée Générale d'automne des Batteries Fanfares du département, et organisera le **2 juillet 2006 le Festival des BF de Haute-Savoie** soit environ 400 musiciens qui défilent dans les rues du village, donneront tour à tour une aubade sur podium puis joueront tous ensemble un morceau avant de terminer leur soirée dans

tous les quartiers de la commune.

L'organisation d'une telle fête nécessite beaucoup de moyens, de bénévolat et d'entraide et nous faisons appel à toutes personnes désireuses de nous apporter leur aide en intégrant le comité d'organisation. Merci d'avance.



## Une Fête de la Musique en fanfare

La Fête de la Musique du 18 juin a été un grand succès, sous un soleil de plomb.

La Batterie Fanfare est arrivée en... fanfare.

Les enfants de l'école de musique Le Lyaud-Anthy-Margencel nous ont montrés leur savoir-faire après seulement une année de pratique. Les "P'tits Loups d'Orcier"

ont chanté et dansé à merveille. Shems, jeune trompettiste solitaire nous a épaté malgré les caprices du CD.

Enfin, la chorale "La Voix du Léman" de Publier a clôturé cette soirée bien remplie.

Nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine.



## Goutte de vie

### Association des donneurs de sang volontaires Armoy - Le Lyaud

Il n'existe pas de produit capable de se substituer complètement au sang humain.

Le don de sang est donc irremplaçable et indispensable pour sauver une vie.

Un engagement qui sauve des vies.

Le don du sang est essentiel. C'est un véritable engagement qui vient du cœur.

Un geste vital et nécessaire.

Les accidentés de la route, les patients souffrant de maladies graves (leucémies, cancers), les hémophiles... sont directement concernés par le don du sang et souvent, leur vie en dépend.

C'est parce que le sang ne peut être fabriqué artificiellement qu'il est irremplaçable.

Un geste anonyme et généreux.

Les principes éthiques du don du sang sont l'anonymat, le bénévolat, l'engagement du donneur, et le non-profit commercial.

Une demande croissante.

Le don du sang est plus fort quand il se conjugue à plusieurs.

Donner une fois c'est déjà beaucoup, mais cela ne suffit pas car le sang ne peut-être conservé longtemps. Il est donc capital de rallier de nouveaux volontaires à la fois plus réguliers et plus nombreux.

### Un petit historique du don du sang

#### Les découvertes

Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, la science resta fondée sur la théorie de Galien, médecin grec du II<sup>e</sup> siècle, qui situait dans le foie l'origine et la régulation du sang.

1628 : William Harvey établit le véritable principe de la circulation sanguine.

1873 : Landois et Muller constatent l'agglutination du sang humain et du sang animal.

1900 : Karl Landsteiner découvre la notion de groupes

sanguins par la présence de substances agglutinogènes sur les globules rouges, ce qui explique les échecs des essais de transfusion.

1907-1911 : Identification des groupes A-B-AB-O par les travaux de Jansky, puis Kertoen Schultz et Ottenberg.

1914 : Utilisation du citrate de soude (substance anticoagulante) pour la conservation du sang.

1940 : K. Landsteiner et Wiener découvrent le "Facteur Rhésus" (Rh), du nom du singe macaque ayant servi l'expérimentation.

1952 : Jean Dausset met en évidence de nouveaux marqueurs sur les globules blancs, point de départ du système H.L.A.

#### Les premiers pas de la transfusion

Après les échecs antérieurs, certaines tentatives connaissent des résultats, en particulier, celles de l'américain Crille mettant au point en 1898 un système de transfusion directe.

16 octobre 1914 : Première transfusion sanguine de la guerre 14/18. 44 transfusions furent ensuite pratiquées durant cette guerre.

13 et 15 mai 1917 : trois premières transfusions de sang conservées au citrate de soude.

1923 : Création à Paris du premier centre de transfusion sanguine par le docteur Arnaud Tzanck.

1943 : Premières journées du sang dans les zones libérées pour les blessés de la guerre.

1949 : Première collecte locale de sang auprès de la population à Vincennes.

1950 : Création de la Fédération Nationale des Donneurs de Sang Bénévoles (aujourd'hui Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole).

#### Rappel des collectes au Lyaud :

- mercredi 27 juillet 2005

- mercredi 26 octobre 2005.

## Pascal Saillet ramoneur

NETTOYAGE  
CHAUDIÈRES ET FOURNEAUX  
ENTRETIEN DE TOITURES

74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 73 90 24



## ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

### Ets Jérôme MACHETTO

14, chemin des Ilages  
Pont de Dranse  
74200 MARIN

Tél. 04 50 81 97 07

Fax 04 50 73 95 61



## Association des Parents d'Elèves Armoy - Le Lyaud

### NE SONT-ILS PAS HEUREUX ?



Grâce à votre soutien lors des manifestations de l'Association des Parents d'Elèves Armoy/Le Lyaud, tous les enfants de l'école des Voigères peuvent bénéficier de nombreuses activités avec leurs enseignantes. Nous vous donnons rendez-vous pour le loto, la vente des calendriers. Nous souhaitons une bonne retraite bien méritée à Katy CORNIER qui quitte l'APE après de nombreuses années de total dévouement pour les enfants. Merci Katy.

## "Tout fout le camp"... Sauf les Mots Dits !

"Tout fout le camp" ! Rassurez-vous, ce n'est pas un constat au sujet de la commune du Lyaud ! C'est le titre du spectacle que nous avons eu le plaisir de jouer pour vous cette année et qui a remporté de vifs succès sur les scènes de la région. Pourtant, nous, les membres de la troupe, étions très anxieux avant de débiter la saison. Nous devions faire nos preuves car cette année, notre amie Luce FILLON, qui nous mettait en scène depuis longtemps, a décidé de s'impliquer beaucoup moins dans la troupe. Convaincue de nos capacités, elle nous a laissés monter le spectacle nous-mêmes en nous donnant malgré tout de précieux conseils. De plus, depuis septembre, "Les Mots Dits" sont devenus une troupe indépendante. Le challenge était donc très excitant et grâce à l'amitié qui règne au sein du groupe, nous avons réussi à mettre "Tout fout le camp" sur pieds.

Mais pourquoi donc ce titre quelque peu provocateur ? Tout simplement parce que c'est un point commun à toutes les pièces du spectacle :

- dans "Vingt ans après" d'Alain GIBAUD, c'est l'amour, la beauté, la jeunesse qui "foutent le camp";
- dans "Une ferme en T.R.O.P.", c'est l'agriculture d'antan avec les nouvelles lois de Bruxelles ;
- dans "Espèces menacées", tout fout le camp quand une somme colossale vous tombe du ciel...

Ces trois pièces ont enchanté les soirées d'Allinges, Armoy, La Forclaz, Le Lyaud, Seytroux et Sciez où nous avons eu le bonheur de jouer au profit de l'association "Joss Mart 58" dont le but était de collecter des fonds pour aider de grands handicapés. C'est donc une association très vivante, où l'amitié et la solidarité ne sont pas des vains mots, qui est née cette année et qui espère vous offrir de belles soirées encore. A bientôt en 2006 pour un nouveau spectacle.

François GALLAY



## Tennis Club

Tarifs de l'adhésion 2005/2006  
(saison de mai 2005 à mai 2006) :

Enfant	15,00 €
Adulte	30,00 €
Famille	45,00 €

Pour tous renseignements ou inscriptions, contactez Thierry LE CORRE au 06 12 27 77 99.  
Bienvenue aux nouveaux membres du bureau : Prune BLEIN, secrétaire et Claude NÉPLAZ, membre actif en charge de la sécurité et de l'entretien.  
Bon été à tous !



### VENTE ET LOCATION DE MATÉRIEL BTP

De la minipelle au matériel de bricolage.  
Avec ou sans chauffeur.  
Livraison sur place possible

**PARTICULIERS - ENTREPRISES**

26, av. Fontaine Couverte - 74200 Thonon  
Tél. 04 50 26 18 82 - Fax 04 50 26 55 89

### PARTNER CHAUFFAGE

BAZZANI Jean-Pierre et BURNICHON Yves

**Contrat d'entretien chaudières fioul et gaz  
Dépannage, installation et remplacement**

275, rue du Sanjhon - 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 70 58 81 - Fax 04 50 70 50 68

## HÔTEL

Centre ville  
Tourisme  
Thermalisme

### Café du Palais

PLAT DU JOUR le midi *entre l'établissement thermal et le nouveau palais de justice*

11, boulevard Dessaix • 74200 THONON-LES-BAINS  
Tél. 04 50 71 32 94 • Fax 04 50 81 87 89  
E-mail : hotelcafedupalais@wanadoo.fr  
www.hotel-cafedupalais.fr

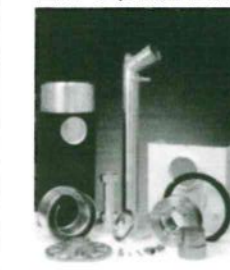
## IACAZZI

**MÉCANIQUE DE PRÉCISION**  
IACAZZI Alain - Gérant

Av. de St-Disdille - Z.I. de Vongy  
74200 THONON-LES-BAINS

Tél. 04 50 71 39 32  
Fax 04 50 71 92 24  
www.iacazzi.com - info@iacazzi.com

La Qualité...



IACAZZI



## Croc'Notes et la Voix du Léman

### AU DIAPASON POUR UN FLORILÈGE DE CHANSONS...

L'église du Lyaud était pleine ce 1<sup>er</sup> avril pour accueillir les chorales Croc'Notes du Foyer Rural Armoys/Le Lyaud et le chœur de femmes La Voix du Léman de Publier, ainsi que le quatuor de clarinettes CLAR'4.

Un concert à l'initiative de Sébastien Chatelain qui, après cinq mois passés à la direction de Croc'Notes en remplacement d'Elisabeth Scharwatt en congé de maternité, souhaite achever en beauté sa mission.

Et pour étoffer la soirée, Séverine Bonnier et son chœur de femmes de Publier avaient été cordialement invités à ces réjouissances, avec CLAR'4 pour l'ouverture du concert et l'accompagnement de plusieurs chants.

Les nombreux spectateurs ont pu entendre un programme de qualité, très varié tant par le registre que par l'interprétation. Ainsi, les choristes se sont exprimés en français bien sûr, mais aussi en allemand, en latin, en anglais et en africain...

La première partie de la soirée était réservée à Croc'Notes, avec pour ligne directrice des chants, l'amour et la douceur avec Fugain, Voulzy, Salvador, Nougaro, du recueillement avec l'Hymne à la Nuit de Rameau, pour terminer par la souffrance mais aussi l'espérance avec les très beaux chants des Marais (chants des déportés).

A la pause, CLAR'4 interprétait deux magnifiques mor-

ceaux avec maîtrise et conviction.

En seconde partie, la Voix du Léman se lançait tout d'abord dans du classique avec Bach et Pergolesi, puis prenait la couleur noire comme fil directeur de son programme : chants africains, puis gospel, le métissage avec Henri Salvador pour terminer par le plus français des Camerounais, Yannick Noah. Sans oublier au passage un hommage à la première féministe française de tous les temps, Olympe de Gouges.

Le concert s'achevait avec les deux chorales réunies pour interpréter le tube de l'année "Vois sur ton chemin" extrait des Choristes, et un chant du Zaïre des plus entraînants, rythmé par les battements de mains du public.

Pour conclure, Firmin, poète à ses heures, avait concocté quelques lignes touchantes pour Sébastien, le remerciant au nom de tous, de son engagement avec Croc'Notes.

Après presque deux heures de musique : les applaudissements chaleureux et spontanés de l'assemblée ont confirmé la qualité de l'interprétation des deux formations.

On en avait même oublié le petit problème technique privant l'église de chauffage...

La chaleur était dans les cœurs et dans les voix des chœurs.



Croc'Notes

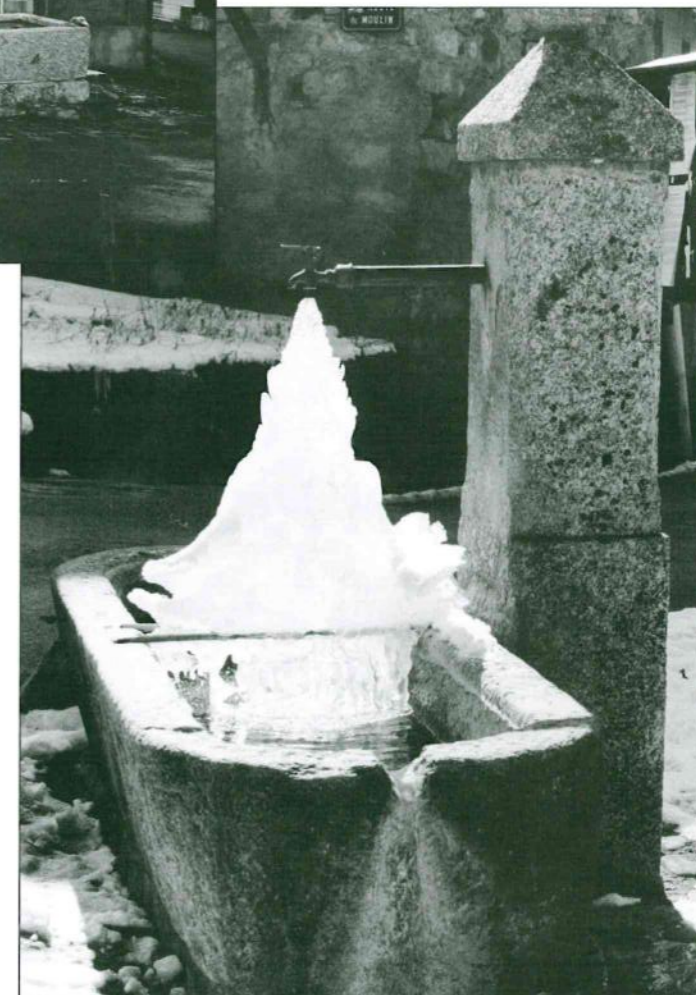


Les deux chorales réunies

## A la découverte de nos lavoirs



Rue du Sanjhon



Route du Moulin

**Yves TONNELIER**

Fournitures Hôtelières

**ARMOY  
DISTRIBUTION**

34, avenue des Vallées - 74200 Thonon  
Tél./Fax 04 50 83 09 35 - Port. 06 85 20 43 54  
E-mail : info@armoydistribution.net  
Site : armoydistribution.net

**Lucien PETITJEAN  
et Fils**

**ENTREPRISE CARRELAGE  
FAÏENCES**

**Moulins d'Amphion - LE LYAUD**  
Tél. 04 50 73 91 95

**SAGRADRANSE (SA)**



Sables - Grapiers - Gravillons  
Tous produits de carrières - Travaux lacustres

AMPHION • THONON • MEILLERIE

**Hôtel-Restaurant  
A L'ÉCHO  
DES MONTAGNES**

74200 ARMOY • Tél. 04 50 73 94 55

à 15 km des pistes de ski  
à 5 km du Lac Léman





Le spécialiste du pneumatique tourisme

**QUIBLIER PNEUS**

3, avenue de la Dranse - 74200 Thonon  
Tél. 04 50 71 38 72 - Fax 04 50 71 94 01

PEINTURE & DÉCORATION

**DEGENÈVE**  
*Christian*

REVÊTEMENTS • SOLS ET MURS • FACADES

Les Moulins d'Amphion - 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 70 55 95 - Fax 04 50 70 55 96

**Lam' Meublerie** MEUBLES & LITERIE

Les Hauts de Marclaz - 16, rue du Pamphiot - 74200 THONON / Tél. 04 50 70 35 66 - Fax 04 50 70 63 63

**SNACK**  
**DE LA PLAGE**

AMPHION-LES-BAINS

Bar - Restaurant rapide  
TOUT L'ÉTÉ

Tél. 04 50 70 88 64



**G. DUBOULOZ**

**Bricolage** Gros, Détail  
**Droguerie - Peinture** Toute la déco.  
19, avenue Jules-Ferry - THONON ZAC du Larry - MARIN-THONON  
Tél. 04 50 71 14 65 Tél. 04 50 71 36 92

E-mail : sagdubouloz@wanadoo.fr  
site : www.dubouloz.net



ZI de Vongy - BP 249  
74206 Thonon-les-Bains Cedex  
Tél. 04 50 71 43 16  
Fax 04 50 26 67 61

Entreprise  
**GIROD TP**



Terrassement - VRD - Travaux publics - Transport

Siège social : 74470 Vailly  
Bureau : 23, av. des Vallées - Thonon  
Tél. 04 50 26 29 54 - Fax 04 50 26 13 88

## Agenda des manifestations 2005

Date	Manifestation	Association	Lieu
14/07	Fête du Temps	Association Sports et Loisirs et Comité des Fêtes d'Armoiy	Place du Champ Dunant - Le Lyaud
30/07	Loto	Association Sportive Le Lyaud-Armoiy de football	Place du Champ Dunant - Le Lyaud
31/07	Fête de l'Été	Association Sportive Le Lyaud-Armoiy de football	Place du Champ Dunant - Le Lyaud
9/10	Assemblée Générale d'automne des Batteries-Fanfars de Haute-Savoie	Batterie-Fanfare	Salle Paroissiale - Le Lyaud
5/11	Course pédestre des jeunes	Association Sports et Loisirs	Le Lyaud
6/11	Course pédestre des Hermones	Association Sports et Loisirs	Le Lyaud
12 et 13/11	Exposition artisanale	Foyer Rural Culturel Armoiy-Le Lyaud	Salle des Fêtes d'Armoiy
19/11	Loto	Association des Parents d'Élèves	Salle des Fêtes d'Armoiy
9/12	Fête de la Lumière	Association Sports et Loisirs	Place du Champ Dunant - Le Lyaud
Décembre	Repas des Aînés du Village	Commission des Aînés du Village	Salle Paroissiale - Le Lyaud

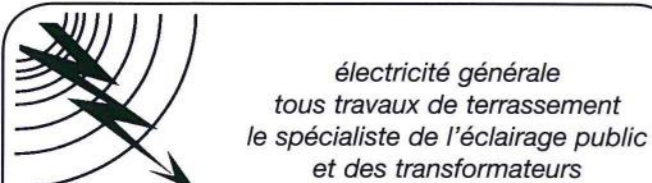
## Classe de Mme Monnet (année 62-63 ou 63-64)



Du 1<sup>er</sup> rang de gauche à droite :

DETRY Pierre - DEVILLE Jean-Claude - NÉPLAZ Annick - MOREL-CHEVILLET Monique - FILLON Martine - PERRIÈRE Annick - PRETOT Roger - PERRIÈRE Christian - BOUFFAND François - DUBOULOZ Hubert - CORNIER Suzanne - FILLON Christiane - DÉAGE Claudine - BONDAZ Jacqueline - JOLY Brigitte - FILLON François - DÉAGE Thérèse - BONDAZ Daniel - DÉAGE Claude - DÉAGE François.





**sarl ÉLECTRICITÉ  
& TRAVAUX PUBLICS DEGENÈVE**

Le Seytroux - 74470 LULLIN  
Tél. 04 50 73 81 64 - Fax 04 50 73 86 80

# L'Épicerie du Boulangier

A. NÉPLAZ

PAIN  
VIENNOISERIE  
PATISSERIE  
ALIMENTATION

Rue de la Mairie • 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 73 96 19



ÉQUIPEMENTS COMPLETS...  
BAR, RESTAURANT, SELF-SERVICE  
CHAUD / FROID

MACHINE A CAFÉ - BUANDERIE  
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES

CLIMATISATION  
Etude, devis, réalisation

Z.A. Les Niollets - 74140 DOUVAINE  
Tél. 04 50 94 10 01 - Fax 04 50 94 09 58



## presse tabac loto photo

1200 route de Noyer • 74200 Allinges  
Tél. 04 50 73 98 58



62, route d'Evian - 74200 THONON  
Tél. 04 50 71 18 06 - Fax 04 50 26 32 24  
E-mail : jacquet.traiteur@wanadoo.fr  
6, route de Vongy - THONON - 04 50 71 34 00



INSTALLATIONS - DEPANNAGES - SERVICES

SARL P. FILLON & C. NÉPLAZ ÉLECTRICITÉ

50, rue du Centre - 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 26 30 62 - Fax 04 50 26 61 93



RENAULT

s.a.r.l. Armoy Garage  
Agent

Les Combes - Armoy  
Tél. 04 50 73 95 09 - Télécopie 04 50 70 56 80

Mécanique - Carrosserie  
Dépannage nuit et jours fériés : tél. 04 50 87 90 66

**PETITJEAN**  
Christophe  
SARL  
Ferblanterie  
Cuivrierie

247, chemin des Chevrys 74200 Le Lyaud  
Tél/Fax 04 50 73 99 68 . Port. 06 08 82 60 14

## Bloc-notes

### SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public chaque semaine, à l'exclusion des jours fériés :

- les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h
  - le vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h
  - le samedi de 9 h à 11 h 30
- Tél. 04 50 73 90 51  
Fax 04 50 70 57 26

### SECRETARIAT DU SIVOM ARMOY-LE LYAUD

Le secrétariat est ouvert, chaque semaine, à l'exclusion des jours fériés :

- le lundi et le vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
  - le mardi de 8 h à 12 h
- Tél. 04 50 73 97 84 / Fax 04 50 70 56 53

### ORDURES MÉNAGÈRES

Sur l'ensemble de la commune les ordures sont collectées le mercredi.

Les ordures ménagères doivent être déposées :

- Les Cathelins : à côté du bassin de la route du Moulin,
- Les Chambrettes : au carrefour de la route d'Orcier,
- Chemin des Derrys : au carrefour du chemin des Jardins,
- Les Blaves et Chemin de Chantrollet : au bord de la route départementale,
- Chez Néplaz : route des Cruets,
- Route d'Armoy - Les Riérets (Vers Carlina) : en bordure de la route départementale.

### URGENCES

Pompiers : tél. 18 (accident - incendie)  
SAMU : tél. 15 (urgences santé)  
Gendarmerie : tél. 04 50 71 09 20

### SANTÉ

Centre Hospitalier Thonon-Evian : Tél. 04 50 83 20 00  
Centre Médical des Allinges :  
Dr MACHETTO Laurence Tél. 04 50 70 54 11  
Dr PIOT Alain Tél. 04 50 70 25 00  
Dr EUDES-CADDOUX Monique Tél. 04 50 70 55 55  
Cabinet Infirmier des Allinges : Tél. 04 50 70 50 44  
Cabinet Infirmier d'Armoy : Tél. 04 50 71 77 59

### A.D.M.R.

#### (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Association A.D.M.R. de la Vallée du Brevon - responsable "travail" pour la commune du Lyaud, s'occupant notamment de la constitution des dossiers :

Mme Bernadette JORDAN - Tél. 04 50 73 90 66.

### DIVAGATION DES CHIENS

La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite. Or, cette réglementation n'est pas respectée par tous, et trop de chiens errent encore dans la commune.

De ce fait, les massifs de fleurs sont abimés et les jeunes plantations asséchées ; ceci représente un coût pour la collectivité et un travail incessant pour le personnel qui entretient les espaces verts. D'autre part, la municipalité participe cette année encore au concours des villages fleuris, et il serait dommage que les efforts fournis par le personnel intercommunal et les particuliers soient anéantis par les dégâts causés par les chiens.

Hormis les dégradations des végétaux, les chiens déchirent les sacs d'ordures ménagères ; de nombreuses plaintes sont recueillies en mairie à ce sujet.

En outre, nous rappelons que les chiens errants représentent un danger pour les promeneurs, les enfants et les cyclistes.

Par conséquent, nous demandons à tous les propriétaires de chiens de tenir compte de ces observations et de prendre toutes les mesures nécessaires pour respecter la réglementation et la tranquillité de tous.



981, route de Chatillon - 74300 THYEZ / Tél. 04 50 98 51 13 - Port. 06 80 65 42 79 - Fax 04 50 89 74 45



CHAMPANGES - 74500 EVIAN  
Tél. 04 50 73 44 49 - Fax 04 50 76 21 20

**B C** MENUISERIE - AGENCEMENT  
RÉNOV' CHARPENTE - ESCALIER  
artisan  
**Bruno COUEDEL**

Service au Particulier - Syndic - Entreprise

165 ch. des Jardins - 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 71 60 39 - Fax 04 50 71 94 45  
bruno-couedel@wanadoo.fr



## Les responsables d'associations

### ASSOCIATION SPORTIVE LE LYAUD - ARMOY

M. Claude ROGUIER  
434, route des Devants - Tél. 04 50 73 94 89

### SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE

M. Michel MIGLIASSO - Tél. 04 50 73 95 12  
393, route des Devants

### CONSEIL PAROISSIAL POUR LES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

M. André CORNIER  
520, route des Devants - Tél. 04 50 73 95 08

### TENNIS-CLUB DU LYAUD

M. Thierry LE CORRE - Tél. 06 12 27 77 99  
Pour les clefs, s'adresser à Pascal BULTEL.

### ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES LE LYAUD-ARMOY

M. Denis LALONDE  
Chef-Lieu - ARMOY - Tél. 04 50 70 32 91

### BATTERIE-FANFARE

#### "L'ÉCHO DU HAUT-CHABLAIS"

M. Philippe BOEGEAT  
229, rue de la Confrérie - 74500 PUBLIER - Tél. 04 50 70 89 80

### ENTENTE ARMOY-LE LYAUD GYMNASTIQUE

Mme Odette LEREBouLET  
512, route de Chambrettes - Tél. 04 50 73 90 60

### CLUB "RENCONTRE"

Mme Renée INGLIN  
201, rue du Sanjhon - Tél. 04 50 73 92 11  
Mme Ginette GAUTRON  
Route d'Orcier - Tél. 04 50 73 91 73

### GOUTTE DE VIE

Mme Marie-Josée GHIO  
450, impasse de la Ferme - ARMOY - Tél. 04 50 26 64 95

### ENTENTE LE LYAUD-ARMOY-ORCIER FOOTBALL

M. Daniel FAVRE-VICTOIRE  
222, chemin des Riérets - Tél. 04 50 73 97 83

### ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

M. Hubert DUBOULOZ  
182, route d'Orcier - Tél. 04 50 73 92 88

### 2D SPORT ORGANISATION

Mlle Dorothee JACQUET  
Chemin du Champ de Beule - Tél. 04 50 73 93 10

### FOYER RURAL ARMOY-LE LYAUD

Mme Joëlle CORSANO  
1521 C, route de l'Ermitage - 74200 ARMOY  
Tél. 04 50 26 18 67

### VÉTÉRANS FOOTBALL

M. Christian DILIN  
Sur-le-Crêt - 74200 ARMOY - Tél. 04 50 70 54 83

## COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN

Présidente :

Membres du Conseil Municipal :

Membres hors Conseil Municipal :

Mme Marie-Paule ROGUIER

Mme Odile FAVRE-VICTOIRE

M. André BEL

M. Jean-Yves MEYNET

M. François CHASTEL

M. Michel LEREBouLET

M. Claude ROGUIER

*Merci aux personnes qui nous prêtent des photos pour rendre le bulletin plus agréable !*

L'entreprise SOCCO réalise des travaux de :



- CANALISATIONS
- TERRASSEMENTS
- GÉNIE CIVIL

Pour votre sécurité et votre confort.

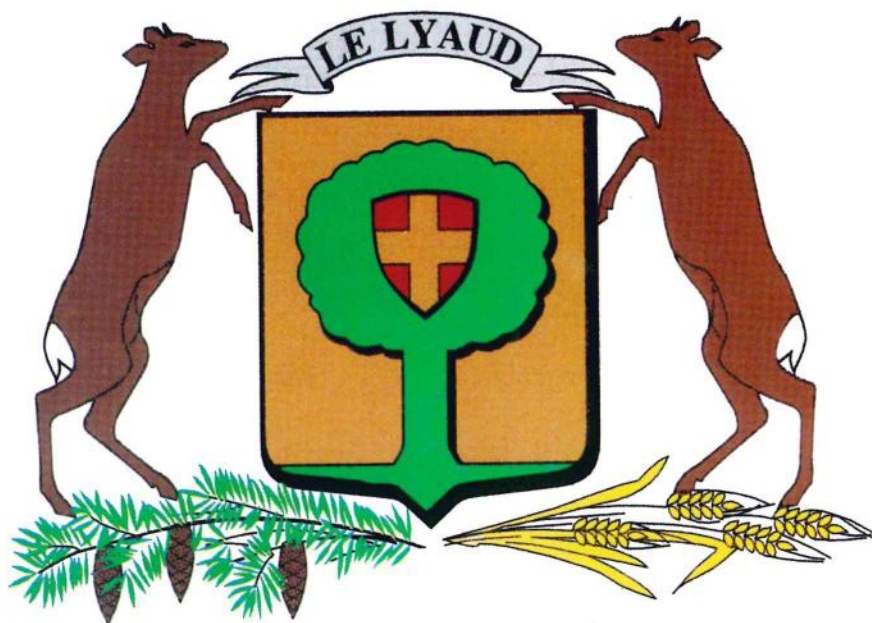
1, route des Creuses  
74650 CHAVANOD

Téléphone : 04 50 69 33 44  
Télécopie : 04 50 69 18 69  
Email : socco@socco.fr

**DOMINIQUE  
SERVAES**  
Artisan Bijoutier

476, Route des Devants  
74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 73 95 79





*Blason : "D'Or au tilleul de Sinople, chargé d'un écusson de gueules à la croix d'or"  
Supports : deux chevreuils saillants, au naturel, posés sur des branches de sapin et épis de blé.*